

10 fautes d'orthographe courantes que vous ne ferez plus

L'Express, juin 2015



Le baromètre Voltaire révèle que seulement 45% des règles orthographiques sont connues des Français en 2015.
AFP/Jupiterimages

1. L'accord du participe passé précédant un infinitif

Faut-il accorder un participe passé suivi d'un infinitif ou non? Cela dépend. Il faut d'abord identifier le sujet du verbe à l'infinitif.

Par exemple, dans la phrase "les arbres que j'ai **vu** planter", les arbres ne font pas l'action de planter. Le participe passé "vu" ne s'accorde donc pas.

En revanche, dans "les arbres, que j'ai **vus** se dessécher", les arbres sont le vrai sujet du verbe se dessécher. On accorde donc le participe passé qui précède l'infinitif.

Astuce: Pour vérifier si le sujet fait bien l'action, il est possible d'ajouter "**en train de**" entre le participe passé et le verbe à l'infinitif: "Les arbres que j'ai vus en train de se dessécher."

2. Les adjectifs de couleur

On orthographie "sandales roses" mais on écrit "voitures rouge vif": cherchez l'erreur! La couleur, en tant qu'adjectif, s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte. Ainsi, cinq couleurs s'accordent toujours: rose, mauve, pourpre, écarlate et fauve. Mais si la couleur est désignée par un nom, il est invariable. Il est possible d'avoir des montres **marron** ou **mauves**.

Les adjectifs de couleur composés restent aussi invariables: "des carreaux bleus" mais des "carreaux bleu ciel", des "poussins jaunes", mais "des rideaux jaune poussin". De même, deux adjectifs utilisés pour désigner une seule couleur ne s'accordent pas: "des cheveux marron foncé".

Astuce: Pour savoir quand mettre un trait d'union ou non entre deux adjectifs de couleur, il suffit de regarder s'il s'agit de deux adjectifs de couleur ou deux mots qui se rapportent à une couleur: "des yeux bleu clair". "Clair" n'est pas une couleur, il n'y a donc pas de trait d'union. Ce qui n'est pas le cas de "des yeux bleu-vert".

3. "a" ou "à" ?

Erreur courante, mais qui paie cher. Avec un accent, "à" est une préposition. Sans, il est le verbe avoir à la troisième personne du singulier: "il va à la montagne", "il a besoin de lunettes".

Astuce: Pour savoir si "a" est un verbe, il suffit de transposer la phrase à l'imparfait: "Il a tort" devient ainsi "il avait tort" et s'écrit sans accent.

4. La concordance des temps après "si"

"Si j'aurais su, j'aurais pas venu." Cette réplique du Petit Gibus de [La Guerre des boutons](#) n'est définitivement pas française mais peut semer le doute chez certains. Que choisir alors entre "S'il pleut, je prendrai mon parapluie" ou "prendrais mon parapluie?" La règle est stricte sur ce point: lorsque le "si" est suivi du présent, le verbe de la proposition principale est au futur. A l'inverse, si le verbe suivant "si" est à l'imparfait, le temps à employer ensuite est le conditionnel: "Si j'avais su, je ne serais pas venu."

5. "Ce" ou "Se" ?

Choisir entre le pronom démonstratif, "ce", et le pronom possessif "se" peut parfois s'avérer difficile. Pour bien faire la distinction, il suffit de retenir que "se" est un pronom personnel et se place avant le verbe auquel il se rapporte:

"L'assemblée **s'est** terminée hier" et non "l'assemblée c'est terminée hier". Le sujet du verbe est "assemblée" et "se" se rapporte au sujet.

En revanche, dans "l'assemblée, c'est terminé", "ce" est le sujet direct du verbe. Si l'on peut remplacer "se" par "celui-là", alors il s'agira du pronom démonstratif et l'on devra écrire "ce": "cette assemblée-là". Ces règles s'appliquent aussi pour différencier "sa" de "ça" (pour "cela").

Astuce: Pour s'assurer que l'on doit écrire "se", on peut changer de personne et le remplacer par "me", "te", "nous" ou "vous": "On **se** téléphone demain" devient alors "nous **nous** téléphonons demain".

6. Les mots en -ueil ou en -euil

En règle générale, le son "euil" s'écrit "e-u-i-l". C'est le cas pour certains noms de gibier: bouvreuil, chevreuil, écureuil, et autres mots: deuil, fauteuil, seuil, treuil, cerfeuil.

Mais il peut aussi se transcrire "u-e-i-l" lorsqu'il est précédé d'un "c" ou d'un "g" tel que "accueil". Autre exception, le mot "œil" qui a une orthographe encore différente.

Astuce: Pour s'assurer du bon ordre des lettres après le son "c" ou "g", on peut utiliser une expression mnémotechnique dont on retiendra les premières lettres: "**Un** **E**nfant **I**ntelligent".

7. Après que + indicatif ou subjonctif ?

Quel temps mettre "après que"? Si l'indicatif exprime la certitude, le subjonctif est le mode de ce qui est envisagé. Il paraît donc naturel de conjuguer le verbe suivant "**après que**" à l'**indicatif** puisque l'action comprise dans ce verbe s'est déjà déroulée: "Après qu'il a fumé, l'appartement empestait la cigarette."

A l'inverse, "**avant que**" et "jusqu'à ce que" exigent d'être suivis du **subjonctif** puisque les faits sont considérés comme encore incertains: "Avant que tu ne fasses la vaisselle, tu devrais boire ton café."

Astuce: on peut remplacer "après que" par "lorsque": "**Après qu'il a parcouru** la moitié de la ville, il est entré dans le bar" devient "**Lorsqu'il a parcouru** la moitié de la ville." Dès lors, impossible d'être tenté de placer un subjonctif:

8. "Y a-t-il" ou "y a t'il"?

Trait d'union ou apostrophe? On utilise le trait d'union lorsque, pour faciliter la prononciation entre deux voyelles, on rajoute un "t" entre le sujet et le verbe. Cette "béquille" n'a cependant aucune fonction dans la phrase et s'appuie sur deux traits d'union: "Y a-t-il un pilote dans l'avion?" évite ainsi "y a il", imprononçable.

L'apostrophe intervient lorsque le "t" renvoie au pronom personnel "toi", élide en raison de son emplacement à côté d'une voyelle. C'est le cas pour les expressions suivant un verbe à l'impératif comme "va-t'en!" que l'on peut détailler en "Va toi en". Dans "Y a-t-il", "toi" n'est pas sous-entendu: il s'écrit donc toujours sans apostrophe.

Astuce: En cas de doute, il est possible de vérifier que le "t" est une béquille et est entouré de traits d'unions en remettant la phrase à l'endroit: "Il y a du soleil" donne ainsi "Y a-t-il du soleil?".

9. Le "ne" de négation

La négation s'exprime au moyen de deux éléments, dont le premier est la particule "ne" et le deuxième "pas" ou "rien". Devant une voyelle ou un h muet, le "e" du "ne" est élide. Le "ne" est alors remplacé par "n": "Je n'aurais pas dû boire autant." La difficulté survient lorsque les mots précédant la particule "n" se terminent par le même son. S'il ne s'entend pas toujours à l'oreille, il est pourtant obligatoire de le mettre: "On n'y voit rien" et non "On y voit rien". De même, "Personne n'est venu réclamer ce bracelet."

10. L'accord des nombres

Les chiffres ont tous leurs exceptions, et compliquent la tâche lorsqu'ils doivent apparaître en toutes lettres. Les nombres sont généralement invariables. Mais le zéro employé comme un nom s'accorde: "Quatre zéros après la virgule." Le chiffre "un" s'accorde en genre, mais ne prend jamais la marque du pluriel: "Ce sont les numéros un de l'entreprise." En revanche, dans l'expression "les uns les autres", "un" s'accorde puisqu'il ne s'agit plus du nombre cardinal, mais d'un pronom indéfini.

Vingt prend un "s" uniquement s'il est multiplié et s'il n'est pas suivi d'un autre nombre. Ainsi on écrit "quatre-vingts" et "quatre-vingt-dix". Cent s'accorde seulement s'il n'est pas suivi d'un autre chiffre: "mille deux cents", à différencier de "mille deux cent cinq". Mille est toujours invariable que ce soit pour "les mille et une nuits" ou "trois mille euros".

Source : http://www.lexpress.fr/education/10-fautes-d-orthographe-courantes-que-vous-ne-ferez-plus_1688488.html